



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/03/2022

Dossier complet le :

17/03/2022

N° d'enregistrement :

2022-ARA-KKP-3632

1. Intitulé du projet

Installation d'un stand de tir dans une sur-largeur d'un espace vierge existant aménagé au niveau du lacet n°9 de la RD216.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE MODANE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M RAFFIN JEAN-CLAUDE

RCS / SIRET

2 1 7 3 0 1 5 7 1 0 0 0 1 4

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés : Stand de Tir

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un stand de tir constitué de 3 pas de tir :

- 1 de 100M avec 3 postes de tir
- 1 de 50m avec 3 postes de tir
- 1 de 25m avec 6 postes de tir

Ce stand sera de conception à ciel ouvert sauf au droit des pas de Tir, ce qui représente une emprise d'installation de 3.400m² avec 200m² de couverture.

Le stand sera conforme aux réglementations éditées par la FFT, notamment en ce qui concerne la sureté mais aussi les traitements acoustiques et les récupérations des projectiles.

L'installation nécessite un défrichage partiel pour lequel l'ONF a été sollicité et a émis un rapport favorable.

4.2 Objectifs du projet

La Mairie souhaite sortir du périmètre urbain le stand de tir existant dit de la Foliaz pour les raisons suivantes :

- Il n'est pas aux normes en vigueur aussi bien en terme de sûreté qu'environnementale
- Il ne permet pas de répondre aux attentes de l'association et de ses membres.

En conséquence de quoi la Mairie souhaite retrouver un équipement en accord avec les dernières réglementations en vigueur, notamment environnementales.

Après une recherche sur différente localisation, la commune a pu confirmer son choix qui répondait aux critères suivants :

- Accessibilité
- Sécurité
- Impact environnemental maîtrisé : terrassements, voirie, visibilité et acoustique

Il est à noter que ce projet reste sur les données programmatiques existantes en termes de quantité et type de poste de tir et améliorera l'accueil, le stationnement des licenciés et l'impact sonore

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation du projet suivra le déroulement suivant :

- Printemps 2022 : Défrichage complémentaire à l'aire de débardage existante
- Eté/Automne 2022 :
 - Réalisation d'un terrassement de 4 plateformes, nivelant le terrain en terrasse, chaque terrasse recevant une fonctionnalité : 3 pour les stands de tir, 1 pour la zone d'accueil/parking
 - Création des murs de sûreté entre les pas de tir
 - Création des pas de tir en structure bois avec renforcement acoustique
 - Création de sanitaires sèches
 - Pose des panneaux photovoltaïques pour l'éclairage
 - Aménagements extérieurs en matériaux absorbant à la demande de l'équipement, avec création de 8 places de stationnements compris les puits drainants pour le traitement des eaux de couvertures
- Hiver 2022 : Equipements intérieurs et Livraison

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La conception des stands a été réfléchi pour permettre leur utilisation :

- tout au long de l'année pour le tir en station debout,
 - sur trois saisons pour les stations couchées et à genou.
- ce qui double son utilisation par rapport à aujourd'hui et évite aux licenciés d'être obligés d'aller sur d'autres infrastructures environnantes réduisant ainsi l'empreinte carbone.

L'association comprend environ 120 licenciés qui viennent s'entraîner pour du tir de loisirs, de compétition (départementale, nationale) ou de chasse.

Ouverture en journée.

Le nombre maximal de tireurs sera de 12 personnes plus le personnel encadrant de l'association, un nombre de 8 places de parking est prévu pour le stationnement (beaucoup de tireurs utilisent d'ors et déjà le covoiturage)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les autorisations qui ont été soumises :

- Demande de défrichement déposée le 06/08/21
- Déclaration préalable déposée le 30/07/21

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise des stand de tir : m2	1350
Emprise du projet compris aménagements extérieurs : m2	3400
Surface de couverture : m2	200

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lacet n°9 - RD216
Commune de MODANE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Aucune

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le site du lacet N°9 est une aire de débarquement existante avec un nivellement déjà existant
cette aire existe depuis la création de la route

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de la première entrée du Tunnel du Mont-Fréjus, monument inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Le projet, situé à l'amont et compte tenu de la topographie du versant n'est pas visible depuis le monument et inversement depuis le lacet n°9
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassement vont engendrer un excédent de déblais d'environ 2000m ³ sachant que 30% des excavations globales seront réutilisés sur le site pour les remblaiements nécessaires aux terrasses envisagées
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude Faune flore a été réalisée ainsi qu'un rapport de l'ONF. Un site de buxbaumie a été signalée et localisé avec l'ONF. Ce site est hors emprise de la zone de réalisation du projet. En accord avec l'ONF, il fera l'objet d'une protection mécanique préventive le temps de la réalisation des ouvrages.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La zone est couverte par le PPRN Le fond de la zone d'emprise, correspondant aux buttes de tir) est à proximité d'un éboulis existant</p> <p>Une étude fine sera menée et des filets préventifs seront mis en œuvre si nécessaires afin de protéger les installations des stands qui se situe à environ 50m de la zone</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le stand de tir sera générateur de bruit de détonation.</p> <p>La conception intègre une étude acoustique et des moyens traditionnels seront mis en oeuvre pour absorber le bruit à la source via des matériaux absorbant et des tunnels de tir qui traitent directement la réverbération au niveau de la source de l'émission sonore (cf. règle de conception de la FFT)</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les stands contenant les pas de tir sont protégés des intempéries.</p> <p>Les eaux de pluie des toitures ou de fonte seront traités par un renvoi sur des puits filtrants réalisé au droit de l'esplanade d'accueil</p> <p>Pour précision Le sanitaires sont des systèmes éprouvés au niveau des infrastructures de pistes de ski et intègrent un traitement in situ sans rejet</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La conception imposée pour la réalisation de l'infrastructure sportive est faite pour permettre une déconstruction recyclable en filière matériaux et avec une empreinte maîtrisée pour une restitution vierge des espaces dans le cadre de la réversibilité foncière

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Comme précisé au point 6.1 Milieux Naturels

En phase travaux, une protection mécanique préventive (écran bois) sera mise en oeuvre autour de la souche de Buxbaumia Viridis identifiée le temps de la réalisation des ouvrages.
 Cette mesure de protection a été échangée et validée avec l'ONF in situ.

Pour réduire les risques d'érosion prématurées après les terrassements du projet, une végétalisation des talus et des remblais sera réalisée et est prévue en obligation constructive

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le rapport faune et Flore réalisé et le rapport de présentation réalisé par l'Office National des Forêts présentent des conclusions favorables au projet compte tenu de sa conception et de son intégration dans l'environnement existant qui est une aire de débardage.
 De plus la surface à défricher compte tenu le l'aire existante est faible et ne représente que 0,36ha. C'est une des raisons du choix de ce site par la commune

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Rapport Faune et Flore
- Rapport ONF

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MODANE

le,

1er septembre 2021

Signature



